

<b>Mission Permanente de la République de Côte d'Ivoire</b>  à Genève		<b>République de Côte d'Ivoire</b>  <b>Union-Discipline-Travail</b>
---	---	---

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION IVOIRIENNE**

### **106<sup>ème</sup> session du Conseil de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)**

**GENEVE, DU 24 AU 27 NOVEMBRE 2015**

**Orateur : SEM. Kouadio ADJOUMANI, Ambassadeur, Représentant  
permanent de la Côte d'Ivoire à Genève**

---

**Monsieur le Président,**

La Côte d'Ivoire souhaite la chaleureuse bienvenue aux nouveaux membres, vous félicite pour votre élection ainsi que les membres du bureau et vous souhaite plein succès dans l'exercice de vos fonctions respectives.

**Monsieur le Président,**

Ma délégation souscrit à la déclaration faite par l'Ethiopie au nom du groupe africain et remercie le Directeur Général de l'OIM pour son rapport exhaustif qui permet d'avoir un large aperçu sur la mobilité humaine à travers le monde.

La Côte d'Ivoire note avec satisfaction les nombreuses activités menées par l'OIM dans le cadre de son mandat et voudrait, à juste titre, féliciter le Directeur général ainsi que l'ensemble de ses collaborateurs pour les innombrables efforts consentis pour le bien-être des migrants.

Ma délégation salue en particulier les activités menées par l'OIM dans le cadre du renforcement de l'Organisation dans un contexte caractérisé pour une multiplication des crises humanitaires. Nous encourageons l'OIM à poursuivre ses efforts dans ce sens, en vue d'assurer une gestion plus efficiente des questions migratoires.

Au regard des priorités annoncées dans ce rapport et des différentes planifications d'activités pour l'exercice 2016, ma délégation reste

convaincue que l'OIM continuera à être fermement engagée dans l'amélioration de la perception et des conditions de vie des migrants.

**Monsieur le Président,**

Cette session du Conseil se déroule à une période particulièrement troublée où le monde connaît une crise migratoire sans précédent. En effet, cette crise est inédite d'autant plus que des chiffres records ont été enregistrés notamment en Europe où plus de 500 000 hommes, femmes et enfants ont été dénombrés aux frontières au cours des huit premiers mois de l'année, contre 280 000 sur l'ensemble de 2014.

Face à cette situation dramatique, la Côte d'Ivoire exprime toute sa solidarité aux différents pays d'accueil, en appelant à un dialogue davantage constructif pour mettre fin aux souffrances de ces populations vulnérables.

**Monsieur le Président,**

La grande mobilisation de la communauté internationale qui est d'ailleurs à saluer, n'a malheureusement pas permis d'empêcher les nombreuses pertes en vies humaines notamment lors de la traversée de la Méditerranée.

Cette tragédie nous interpelle, en tant que Communauté internationale, sur la nécessité de repenser notre approche de la gestion des questions migratoires, qui devrait davantage s'inscrire dans une approche préventive que curative. A cet égard, ma délégation se félicite de la récente tenue à Malte du Sommet sur la migration entre

dirigeants africains et européens, dont les conclusions permettront assurément de promouvoir la migration légale et de lutter efficacement contre les causes profondes de la mobilité humaine.

Dans ce même esprit, nous saluons le lancement des préparatifs en vue d'une conférence sur le trafic illicite et le sauvetage des vies qui doit se tenir en 2016.

**Monsieur le Président,**

Mon pays, la Côte d'Ivoire, qui a connu une grave décennie de crise, mais qui s'en relève courageusement aujourd'hui, continue d'accueillir sur son territoire un grand nombre de migrants estimé à environ 25% de la population totale. Pour ces personnes, la Côte d'Ivoire continuera d'être cette terre d'accueil, conformément aux engagements internationaux auxquels elle a souscrit.

S'agissant de la diaspora ivoirienne, il convient de noter que nos compatriotes à travers le monde sont estimés à quelque 1 240 000 individus, soit environ 5,4% de notre population. Aussi, conscient du rôle essentiel et indéniable des migrants dans le développement de leur pays d'origine, le Gouvernement ivoirien a-t-il organisé les 2 et 3 février 2015, à Abidjan, la deuxième édition du forum économique dénommé "Diaspora for growth".

Cette importante rencontre, qui a réuni plus de 1 200 participants, a permis la prise en compte des préoccupations de la diaspora ivoirienne, par la décision de mise en place d'un fonds d'investissement, dans le but de faciliter les investissements de ces compatriotes.

**Monsieur le Président,**

Il est aujourd'hui indéniable que les migrations occupent une place de plus en plus importante dans le développement tant des pays d'accueil que des États d'origine. A ce sujet, nous notons avec satisfaction la participation de l'OIM aux travaux sur le programme de développement pour l'après-2015 en qualité de membre de l'équipe des Nations Unies chargée de ce programme. Nous encourageons l'OIM à s'inscrire davantage dans cette dynamique de renforcement de ses relations avec le système des Nations.

Par ailleurs, l'ampleur de la mobilité humaine, constatée ces dernières décennies, appelle une mutation de l'organisation et une gestion optimale de ses ressources pour la rendre plus efficace. C'est pourquoi, nous saluons et encourageons toutes les initiatives visant à œuvrer au renforcement de la culture de l'évaluation de l'OIM.

**Monsieur le Président,**

Pour conclure, la Côte d'Ivoire voudrait réaffirmer son attachement aux principes humanitaires notamment le non refoulement, la solidarité, le partenariat et la responsabilité partagée.

Pour ma délégation, l'appropriation de ces valeurs permettra sans conteste de sauver des vies et de déployer tous les moyens nécessaires pour secourir et protéger les migrants dont la vie est menacée.

Je vous remercie.